



BLANC Christophe

Port Leucate le 22 Octobre 2014

Direction Générale
Cercle de Voile du Cap Leucate
Tél :04.68.40.72.66
direction@cercledevoile.com

Objet : Fiche de poste CDD 7 mois.

L'encadrant, sous l'autorité du Directeur Général, Mr BLANC Christophe, est chargé d'enseigner et d'encadrer la pratique de son activité . Il relève du groupe 3 de la CCNS.

Missions principales.

Missions d'encadrements:

- Il prépare les séances pédagogiques et les adapte aux publics.
- Il anime ses interventions (stages, cours, locations ...).
- Il assure le relationnel pédagogique avec les clients individuels, les groupes et leurs accompagnateurs.

Participation à la vie de la structure :

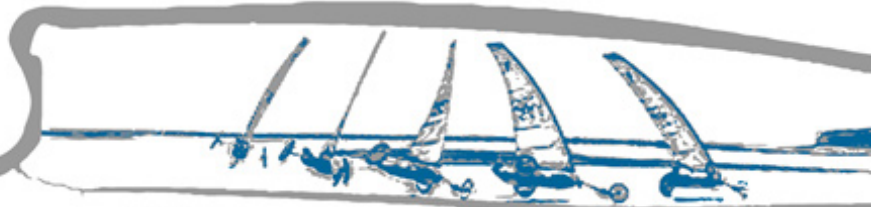
- Il participe aux réunions de bilan et assure le compte rendu de l'activité au Directeur Général.
- Il participe au suivi de la gestion administrative de la structure.
- Sur demande du Comité directeur, il peut être amené à participer aux réunions de ce dernier.

Autonomie, responsabilité, technicité

Responsabilité :

il est seul responsable de la qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir la sécurité des personnes pendant la durée de la séance (initiation, séances découvertes, stages...),
- répondre aux attentes des clients (diversité des séances, progression, objectifs de



résultats...),

- Respecter la politique d'accueil et le suivi de la clientèle mise en place sur la structure.

Il n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil (notamment la fonction de tuteur de stagiaires).

Autonomie, initiative :

Il est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir faire technique spécialisé :

- Il organise son activité en fonction des directives du Directeur Général,
- Il suit les consignes qui lui sont données (durée des séances, programme, ...).

Il est placé sous l'autorité du Directeur Général, qui exerce un contrôle continu des missions confiées.

Technicité :

Il possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'encadrant :

- les connaissances sportives de sa discipline,
- les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes.

Il est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

Le Cercle de Voile du Cap Leucate
M.BLANC Christophe